

Déclaration des Performances n° A 08

V4 Annule et remplace la V3 du 14 décembre 2018

Code d'identification unique :

webercol flex

Usage prévu :

Mortier-colle amélioré destiné à la pose de carrelage en sol et mur intérieurs et extérieurs

Fabricant :

Saint-Gobain Weber France - 2/4 rue Marco Polo - ZAC des portes de Sucy - 94370 SUCY EN BRIE www.fr.weber

Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances : Système 3

Produits couverts par la norme harmonisée : EN 12004-1 : 2017

Le CSTB laboratoire notifié n°0679 a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 et a délivré un rapport d'essai

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe E	
Adhérence :		
- Adhérence initiale par traction	≥ 1,0 N/mm ²	
Durabilité pour :		
- Adhérence par traction après vieillissement thermique	≥ 1,0 N/mm ²	EN 12004-1 : 2017
- Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 1,0 N/mm ²	
- Adhérence par traction après cycles de gel-dégel	≥ 1,0 N/mm ²	
Dégagement de substances dangereuses	Voir FDS	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé le 01 octobre 2019 à Servon pour le fabricant et en son nom par :

Charlotte FAMY, Directrice Générale



Déclaration des Performances n° A 08

V3 Annule et remplace la V2 du 09 juin 2017

Code d'identification unique :

webercol flex

Usage prévu :

Mortier-colle amélioré destiné à la pose de carrelage en sol et mur intérieurs et extérieurs

Fabricant :

Saint Gobain Weber France - Rue de Brie - BP 84 - 77253 Brie Comte Robert cedex France

Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 3

Produits couverts par la norme harmonisée : EN 12004-1 : 2017

Le CSTB laboratoire notifié n°0679 a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 et a délivré un rapport d'essai

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe E	
Adhérence :		
- Adhérence initiale par traction	≥ 1,0 N/mm ²	
Durabilité pour :		
- Adhérence par traction après vieillissement thermique	≥ 1,0 N/mm ²	EN 12004-1 : 2017
- Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 1,0 N/mm ²	
- Adhérence par traction après cycles de gel-dégel	≥ 1,0 N/mm ²	
Dégagement de substances dangereuses	Voir FDS	

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé le 14 décembre 2018 à Servon pour le fabricant et en son nom par :

Charlotte FAMY, Directrice Générale



Déclaration des Performances n° A 08

V2 Annule et remplace la V1

Code d'identification unique :

webercol flex

Usage prévu :

Mortier-colle amélioré destiné à la pose de carrelage en sol et mur intérieurs et extérieurs

Fabricant :

Saint Gobain Weber France - Rue de Brie - BP 84 - 77253 Brie Comte Robert cedex France

Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances : Système 3

Produits couverts par la norme harmonisée : EN 12004 : 2007+A1 : 2012

Le CSTB laboratoire notifié n°0679 a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 et a délivré un rapport d'essai

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe E	
Adhérence :		
- Adhérence initiale par traction	≥ 1,0 N/mm ²	
Durabilité pour :		
- Adhérence par traction après vieillissement thermique	≥ 1,0 N/mm ²	EN 12004 : 2007 + A1 : 2012
- Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 1,0 N/mm ²	
- Adhérence par traction après cycles de gel-dégel	≥ 1,0 N/mm ²	
Dégagement de substances dangereuses	Voir FDS	

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé le 09 juin 2017 à Servon pour le fabricant et en son nom par :

Charlotte FAMY, Directrice Générale



Déclaration des Performances n° A 08 1

1 Code d'identification unique :

weber.col flex

2 Numéro permettant l'identification du produit de construction :

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3 Usage prévu :

Mortier-colle amélioré destiné à la pose de carrelage en sol et mur intérieurs et extérieurs

4 Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :

Saint Gobain Weber France

Rue de Brie – BP 84 – 77253 Brie Comte Robert cedex France

5 Nom et adresse de contact du mandataire :

Non applicable

6 Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 3

7 Cas des produits couverts par la norme harmonisée: EN 12004 : 2007+A1 : 2012 Le CSTB laboratoire notifié n°0679 a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 et a délivré un rapport d'essai

- 8 Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée : Non applicable
- 9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe E	
Adhérence :		
- Adhérence initiale par traction	≥ 1,0 N/mm ²	
Durabilité pour :		
- Adhérence par traction après vieillissement thermique	≥ 1,0 N/mm ²	EN 12004 : 2007 + A1 : 2012
- Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 1,0 N/mm ²	
- Adhérence par traction après cycles de gel-dégel	≥ 1,0 N/mm ²]
Dégagement de substances dangereuses	Voir FDS	

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé le 25 mars 2013 à Servon pour le fabricant et en son nom par :

Denis Michel, Directeur Général